

CONTRÔLE PYRÉNÉEN ET MAÎTRISE FRONTALIÈRE DANS LES CONFLITS FRANCO-HISPANIQUES (1559-1659)

Alain Hugon

Université de Caen Basse-Normandie – CRHQ (UMR 6583-CNRS)

RÉSUMÉ: Dans le cadre de la commémoration du traité des Pyrénées de 1659, vouloir étudier la surveillance des Pyrénées sur près d'un siècle relève en grande partie de la gageure. Les Pyrénées occupent une place particulière dans l'histoire des deux monarchies rivales ; ces montagnes jouent un rôle important dans les dynamiques de construction de leurs institutions par le biais des rivalités qui les opposent.

MOTS-CLÉS: Frontière, Pyrénées, espionnage, guerre, France, Espagne.

Dans le cadre de la commémoration du traité des Pyrénées de 1659, vouloir étudier la surveillance des Pyrénées sur près d'un siècle relève en grande partie de la gageure pour deux raisons. D'abord, la durée et l'espace couverts sont d'une telle dimension qu'ils dépassent la tâche d'un seul historien. Ensuite, la matière de cet espace montagnard laisse croire en une identité entre le massif et la zone frontalière comme à l'homogénéité de ces espaces. Certes, depuis plusieurs décennies, les réflexions et les débats abondent autour de la notion de frontière.¹ Elles contraignent les sciences sociales à abandonner la perception souvent linéaire d'une délimitation qui a longtemps été formalisée à l'extrême, ce que les réalités historiques et géographiques démentent, au point que, durant une journée d'études sur la frontière franco-espagnole, des historiens français du droit préférèrent utiliser des expressions plus précises et moins schématiques telles que : « lieu de conflits interétatiques et collaboration interrégionale » ou de « représentation coutumière des conflits frontaliers ».² De fait, l'espace pyrénéen constitue tout à la fois une frontière et un trait d'union entre les populations sujettes du roi Très Chrétien et celles qui dépendent du roi Catholique, quels que soient les versants de la chaîne : il déborda même parfois de cet espace montagnard, comme dans le cas du Roussillon.

Néanmoins, les Pyrénées occupent une place particulière dans l'histoire des deux monarchies rivales ; ces montagnes jouent un rôle important dans les dynamiques de construction de leurs institutions par le biais des rivalités qui les opposent. Pendant un siècle, entre les deux grands traités bilatéraux du Cateau-Cambrésis (1559) et de la Paix des Pyrénées (1659), divers conflits, intérieurs ou extérieurs, ont permis aux autorités françaises et espagnoles d'adopter des choix et de développer des pratiques qui ont amélioré leur contrôle sur ces espaces frontaliers. Par contre-coup, dès le XVI^e siècle, les conceptions de la frontière s'en sont trouvées modifiées.

Dans ces zones de contacts, le facteur économique est essentiel, surtout lorsque ces régions sont constituées de reliefs montagneux et que les profits du commerce interlope offrent d'importantes ressources complémentaires pour ces populations peu riches. L'économie marginale représente un des éléments à l'origine des tentatives des pouvoirs politiques pour surveiller ces confins. Toutefois, dans le cas de la frontière franco-espagnole, s'y superpose le motif religieux qui intervient de façon cruciale pour comprendre les prétentions monarchiques au contrôle des populations pyrénéennes, même après la paix de Vervins (1598) mettant un terme à la guerre entre la monarchie d'Henri IV et celle de Philippe II. Si les deux grandes puissances partageaient ce désir de mainmise sur ces espaces, elles les mirent en pratique de manière différente, la monarchie ibérique innovant par l'institution d'agents spécifiques alors que la monarchie française accentuait le poids de l'administration royale au niveau local. Lorsqu'intervint la rupture franco-espagnole de 1635, les lignes frontalières changèrent assez rapidement et les représentations de la frontière se trouvèrent remises en cause, en fonction notamment des mouvements des troupes (jusqu'à Lérida par exemple). La guerre catalane en constitue l'illustration la plus nette, puisqu'elle créait

1. Peter SAHLINS, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, Paris : Belin, 1996 ; Daniel NORDMAN, *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI-XIX^e siècles*, Paris : Gallimard, 1998 ; *Manuscrits. Revista d'història moderna*, (consacré à « L'(a)frontera. Història, Pensament i Paisatge »), 26, Barcelone, 2008, dont les articles de Lucien BÉLY, « La representación de la frontera en las diplomacias durante la Epoca Moderna », p. 31-51 et d'Oscar JANÉ CHECA, « Psico(socio)logía e identidad de la frontera en la época moderna », p. 93-120.

2. Titre des communications de Maïté Lafourcade et de Jean-Pierre Allinne dans Maïté FOURCADE (Ed.), *La frontière franco-espagnole. Lieu de conflits interétatiques et de collaboration interrégionale*, Actes de la journée d'études du 16 novembre 1996, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 1998.

de nouvelles divisions et de nouvelles frontières militaires au sein même de la monarchie catholique, entre Aragon et Catalogne, et entre Castille et Catalogne, selon le jeu des forces en présence.³

Ainsi, nous formulons l'hypothèse que les facteurs économiques et religieux, tant réels qu'imaginés, formèrent le soubassement des volontés monarchiques à contrôler l'espace pyrénéen, alors que les réponses politiques ne s'élaborèrent que progressivement au cours de la deuxième moitié du XVI^e siècle. Dans une seconde hypothèse, nous considérons que la fin des relations pacifiques entre les deux couronnes et surtout l'intervention dans la guerre catalane transformèrent, voire annihilèrent, les tentatives de surveillance de l'espace pyrénéen et les efforts antérieurs pour contrôler la zone frontalière des Pyrénées.

Les moteurs économiques et religieux dans la formation de la frontière bilatérale

Généralement, les économies montagnardes reposaient sur une exploitation extensive agro-pastorale de vastes domaines, ce qui fut le cas dans les zones pyrénéennes. Les ressources s'y trouvaient réduites et les populations recouraient fréquemment à des trafics clandestins qui leur procuraient des revenus complémentaires, et que la présence frontalière favorisait. Les historiens ont décrit ces diverses activités qui offraient des profits non négligeables : contrebande et fraude portaient sur la fausse monnaie, l'exportation de métaux précieux, le commerce illicite de chevaux, de poudres et d'armes, ou sur le passage de livres interdits en Espagne, toutes activités qui nourrissaient les muletiers et leurs commanditaires. La correspondance diplomatique espagnole offre de nombreux exemples de ces pratiques qu'elle condamnait, tout en constatant leur permanence au fil des années. Ainsi, en mai 1617, le conseil d'Etat s'interrogea sur le moyen de mettre fin au trafic de fausse monnaie et il demanda à l'ambassadeur Monteleón si l'instauration de consuls ne constituerait pas un frein à ces pratiques.⁴ Quant aux frappes de monnaies espagnoles dans le Sud-ouest du royaume de France, conséquence de l'exportation illicite de métaux via les Pyrénées, elles auraient offert un fort bénéfice aux trafiquants français, en cheville avec les autorités du roi Très-Christien.⁵ Les interdictions d'exporter les chevaux furent nombreuses dans la péninsule, alors qu'en France, la pénurie de montures était permanente, ce qui alimentait les flux de contrebande auxquels les montagnards participaient, le plus souvent à l'abri du regard des autorités.⁶ De plus, en Aragon, la répression de ce délit fut accentuée après la révolte de Saragosse en 1591, mais elle n'assécha pas pour autant ce trafic.⁷ Il se pouvait aussi que l'attrait pour ce commerce illicite fût accru par le caractère non dérogeant de ce type d'activité.⁸ La présence d'un bandolérisme endémique dans le domaine pyrénéen augmentait l'importance attribuée à ce trafic puisque nombre de bandits s'investirent dans ces pratiques illégales.⁹

Enfin, à la charnière des motivations économiques et religieuses, la circulation de livres prohibés relevait tout à la fois de la surveillance économique et religieuse. Or, en 1559, si la paix était revenue entre Valois et

3. Josep SANABRE, *La acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa, 1640-1659*, Barcelone: Reial Acadèmia de Bones Lletres de Barcelona, 1956 ; Enrique SOLANO CAMÓN, *Ejército y sociedad : la defensa del reino de Aragón en la Edad Moderna s. XVI-XVII*, Saragosse, 1986 et *Poder monárquico y Estado pactista (1625-1652), Los Aragoneses ante la Unión de Armas*, Saragosse: Institución Fernando el Católico, 1987 ; Porfirio SANZ CAMAÑES, « Fronteras, poder y milicia en la España moderna. Consecuencias de la administración militar en las poblaciones de la frontera catalano-aragonesa durante la Guerra de Secesión catalana (1640-1652) », dans *Manuscripts*, 26, 2008, p. 53-77.

4. Archives Générales de Simancas (AGS), série Estado K.1613 : mai 1617, avis de Cárdenas sur l'instauration de consuls espagnols : « *hase preguntando a don ñigo de Cardenas si en francia ay consules espanoles y dize que por lo passado hubo pero al pressente no los ay ni ha avido despues de las pazes de Vervins [...] Tambien dize que convendria huviese consules espanoles en Ruan, Abe de gracia y la Rochela por el traffico con Espana y ambas Indias, particularemente en la Rochela donde descubriera el consul los trafficos secretos de moneda falsa* ».

5. AGS K.1426 : f°95, le conseil d'Etat du 27 novembre 1607 : « *VM mando que se viesen en el consejo dos papeles de Martin de Bustamente en materia de inteligencias de Francia que contienen lo que se sigue : 1. que estando el dinero que se saca de Espana para Francia y tanto el interes deste trato que se han dado muchas a el, tratando solamente de llevar oro y plata a aquel reyno donde en Burdeos y otros lugares siete legas al contorno, ay quatro casas de moneda para solo hundir la de Espana y hazer otra nueva, en que vienen a ganar mas de 18% y que aun el embajador de franca que aqui reside, tiene la mano en asistir a personas que vienen a tratar destas cosas* ».

6. La pénurie valait aussi pour la cavalerie de la monarchie catholique : Robert A. STRADLING, « Spain's military failure and the supply of horses. 1600-1660 », *History*, 1984, n°69, p. 208-221.

7. Gregorio COLÁS LATORRE et José Antonio SALAS AUSENS, *Aragón en el siglo XVI. Alteraciones sociales y conflictos políticos*, Saragosse: Universidad de Zaragoza, 1982, p. 220 : « *Desde 1591, tras los sucesos de Zaragoza y las posteriores Cortes de 1592, tanto la Inquisición como el resto de las autoridades pudieron actuar sin trabas en la persecución del contrabando que indudablemente siguió persistiendo, a pesar de la represión, mientras existió mercado al otro lado de los Pirineos* ».

8. Le désir français d'acquérir des chevaux espagnols est noté à de nombreuses reprises dans la correspondance diplomatique, depuis les demandes d'Anne d'Autriche jusqu'à celles de Richelieu, en passant par la plupart des ambassadeurs français en poste auprès du Roi Catholique : AGS K 1431 : f°90 conseil d'Etat du 18 mars 1620 : sur la licence à donner pour l'exportation de chevaux pour l'infante (et reine de France) Anne ; AGS K 1446 f°90: Richelieu à Olivares le 27 août 1629.

9. Gregorio COLÁS LATORRE et José Antonio SALAS AUSENS, *Aragón en el siglo XVI ...*, op. cit., p. 153-275 ; Xavier TORRES I SANS, *Els bandolers*, Vic : Eumo, 1991 ; Javier MARCOS et Carlos CARNICER, *Sebastián de Arbizu. Espía de Felipe II*, Madrid : Nerea, 1998 ; Xavier TORRES I SANS, « Bandolérisme catalan et protestantisme français. Image et réalité », dans *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens*, Foix : Archives départementales de l'Ariège, 2000, p. 391-411 ; Núria SALES, « *Bandoliers espagnols i guerres de religió franceses* », *L'Avenç*, núm. 79, 1985, p. 46-55.

Habsbourg, l'exacerbation des tensions financières (la banqueroute de la Castille eut lieu en 1557) et idéologiques (la découverte de foyers illuministes) convergèrent pour accentuer les tendances à la fermeture des portes de la péninsule, tendances qui ont peut-être été parfois schématisées, mais dont les effets furent bien réels.

Ainsi, Vázquez de Prada a relevé que, dans les années 1565, un nommé Hernando de Ayala accompagna un groupe de protestants qui introduisit des livres interdits par le chemin de la Catalogne. Arrêté à Barcelone, Ayala fut libéré et certainement chargé alors d'infiltrer les réseaux protestants.¹⁰ Quarante ans plus tard, en 1615-1618, une semblable affaire se répéta à propos de la pénétration de bibles hérétiques par la voie pyrénéenne ; elle mobilisa agents secrets, diplomates et conseillers d'Etat du Roi Catholique.¹¹ En fait, la peur de la contagion hérétique concentrait l'attention des autorités sur les questions religieuses, tout particulièrement dans l'espace pyrénéen, domaine de prédilection des passeurs. L'importance attribuée à la surveillance de cette zone par les agents de la monarchie espagnole semble bien plus grande que celle accordée au même moment à la frontière par son homologue français : cela résultait de la hantise de l'hérésie, corollaire de la quête de la pureté de foi (et de sang).

En effet, l'homogénéité religieuse de l'espace pyrénéen n'existait pas, quel que soit le versant étudié. Du côté espagnol, à l'antijudaïsme ibérique qui continua de frapper les *conversos* et les marranes portugais souhaitant franchir la frontière, d'ajoutait la question morisque, puisque, à la veille de leur expulsion d'Aragon en 1609, cette communauté était estimée à environ 61 000 personnes en Aragon (soit 21% de la population).¹² Sur le versant français, l'hétérodoxie était numériquement plus faible, mais la présence des foyers protestants béarnais et languedociens inquiétait toujours vivement les autorités.¹³ À cause de la présence de cette minorité calviniste, qui demeura dans le royaume de France jusqu'à l'édit de Fontainebleau (1685), le pouvoir politique espagnol associa étroitement *gavachos* et hérétiques. En prenant un tour religieux dès le milieu du XVI^e siècle, par la crainte d'une contagion possible via les minorités hétérodoxes et par la suspicion portée sur le commerce des livres, la surveillance du monde pyrénéen débordait le cadre économique et politique pour toucher la sphère religieuse.

A cet égard, l'espace frontalier agit comme un révélateur de l'instrumentalisation de l'Inquisition par le pouvoir séculier;¹⁴ celle-ci se mua en un service de renseignement pour la monarchie. Outre le fait que les procédures inquisitoriales suivaient des démarches comparables à celles du monde de l'espionnage, parmi lesquelles on peut faire ressortir l'usage du secret, de la délation et de l'anonymat des dépositions contre les prévenus,¹⁵ cette institution maintenait d'étroites relations avec le monde politique et agissait pour défendre les intérêts de la couronne. Ainsi, fut-elle largement mise à contribution dans la lutte contre l'exportation illégale de chevaux,¹⁶ dans la poursuite des livres entrés en contrebande,¹⁷ et dans la traque des *conversos* et des marranes qui tentaient de franchir la frontière pour trouver refuge en France.¹⁸ Dans la réalité, l'action inquisitoriale de surveillance du ter-

10. Valentin VÁZQUEZ DE PRADA, *Felipe II y Francia 1559-1598. Política, Religión y Razón de Estado*, Pampelune : Eunsa, 2004, p. 54.

11. Alain HUGON, « Le diplomate, la mouche et la censure à l'aube du XVII^e siècle », *Revue française d'histoire du livre*, 2001 (2), p. 5-31.

12. Antonio DOMÍNGUEZ ORTIZ et Bernard VINCENT, *Historia de los moriscos*, Madrid : Alianza, 1993, p. 83.

13. Des travaux récents insistent sur les oppositions religieuses des guerres de Religion dans le Sud-Ouest de la France et sur leurs débordements dans les relations avec l'Espagne : Serge BRUNET, « *De l'Espagnol dedans le ventre* ». *Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (v. 1540-1589)*, Paris : Honoré Champion, 2007 ; Jean-René SOURIIAC, *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires en Midi toulousain, 1562-1596*, Paris : Champ Vallon, 2008.

14. L'étude la plus précise sur cette question est celle de Pilar SÁNCHEZ, « La Inquisición y el control de la frontera pirenaica en Aragón de la segunda mitad del siglo XVI », *Historia Social*, 1991, 11, p. 3-22.

15. Sur ces pratiques, on peut se reporter au livre de Nathan WACHTEL, *La logique des bûchers*, Paris : Le Seuil, 2009, bien que l'extension de ses conclusions au monde totalitaire soit contestable.

16. Procès pour exportation de chevaux devant le tribunal de l'inquisition de Saragosse :

1570-1574	1	1600-1604	1
1575-1579	20	1605-1609	8
1580-1584	12	1610-1614	1
1585-1589	4	1615-1619	6
1590-1594	18	1620-1624	2
1595-1599	26	1625-1629	5

dans Pilar SÁNCHEZ, « La Inquisición... », *op. cit.*, p. 18.

17. AGS, Estado K, 1430 : 14. « Avisa lo de la biblia traducida en español y las que ay en estos reynos » : la réponse du conseil d'État sur ce point 14 de la lettre de l'ambassadeur espagnol à Paris, Monteléon : « *Que se diga al de Monteleon que avise de todos los libros que alla imprimieren en espanol y que ponga cuydado en esto, y aca se ordene a la inquisicion gal y a la de portugal le pongan en procurar que no entren en estos reynos los que dize el de Monteleon se han impreso agora y se atase y remedie este dano por los medios que parecieren convenientes y se procure recoger los que huviere en estos reynos por el modo y en la forma que pareciere mas a proposito* ».

18. A cet égard, le cas de Martin del Espiritu Santo est exemplaire : Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique : « honorables ambassadeurs » et « divins espions » face à la France. Représentation diplomatique et service secret dans les relations hispano-françaises de 1598 à 1635*, Madrid : Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 2004, p. 400-401 et p. 440-441.

ritoire dépassa largement le cadre pyrénéen pour s'étendre à l'ensemble des possessions catholiques, voire aux « quatre parties du monde » (Henrich Martin, 1606).¹⁹ Nathan Wachtel a déjà pointé les demandes de collaboration entre les justices inquisitoriales castillane et portugaise,²⁰ Pilar Sánchez a noté celles avec les justices laïques françaises, à partir d'affirmations de l'ambassadeur Fourquevaux en 1571.²¹ Pour leur part, William Monter²² et Natalia Muchnik²³ ont bien insisté sur l'ampleur de l'action inquisitoriale, puisque ses membres ne se limitèrent pas à agir dans les royaumes espagnols, ni dans la seule Péninsule, mais pourchassèrent les hérétiques dans l'ensemble des pays où les agents du Saint Office pouvaient être présents. La correspondance diplomatique atteste de ces recherches inquisitoriales destinées à préserver la monarchie ibérique de la contagion hérétique ; à diverses reprises, la correspondance entre le conseil d'Etat et le conseil de l'Inquisition soulignent la collaboration de ces institutions gouvernementales sur ces questions.²⁴

Enfin, l'origine géographique des nombreux français condamnés par l'Inquisition espagnole démontre la place centrale occupée par le massif pyrénéen dans la lutte contre l'hérésie, du moins aux yeux des catholiques espagnols : Béarnais, Gascons, Languedociens représentent plus de 70% des 1 115 Français condamnés par le Saint Office, principalement par les tribunaux de Saragosse et de Barcelone et, dans une moindre mesure, par ceux de Logroño et de Valence.²⁵

Ces diverses caractéristiques économiques et religieuses du domaine pyrénéen ont favorisé l'émergence d'une barrière frontalière entre les sujets des rois Catholiques et ceux du Très Chrétien, barrière bien poreuse, où l'ordre et la loi du Roi étaient peu respectés, et où les reliefs montagnards offraient de nombreux asiles commodes aux clandestins et aux réfugiés.²⁶ Ces données revêtirent des formes distinctes selon le versant auquel on appartenait, puisqu'en France, lors des guerres de Religion, les rivalités religieuses conduisirent à la désagrégation des pouvoirs monarchiques et à leur incapacité d'exercer un contrôle sur ces territoires,²⁷ alors qu'en Espagne, le pouvoir monarchique s'efforça d'assurer un meilleur contrôle sur des principautés qui lui étaient agrégées mais qui jouissaient cependant de leurs propres lois.

Contrôle politique et solutions monarchiques : les réponses politiques

Des Etats résiduels ?²⁸

Parmi les puissances présentes dans le domaine pyrénéen, se manifesta une nette consolidation des deux grandes monarchies entre 1512 et 1607. Elle se produisit au détriment des états transpyrénéens issus du monde féodal. Ainsi, en 1512, la partition devenait définitive dans le Royaume de Navarre, dont la partie essentielle se trouva agrégée à la monarchie espagnole. Le comté de Ribagorza, qui jouxtait le haut Comminges, connut plusieurs prises d'armes consécutives qui opposèrent les partisans et les adversaires du pouvoir comtal, jusqu'à ce qu'inter-

19. Serge GRUZINSKI, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris : Editions de La Martinière, 2004.

20. Nathan WACHTEL, *La logique...*, op. cit., p. 139 et p. 209 ; Pilar SÁNCHEZ, « La Inquisición... », op. cit., p. 8 ; on peut aussi citer les travaux suivants (que nous n'avons pu nous procurer) : Haïm BEINART, « The Spanish Inquisition at work outside the peninsula », *Proceedings the Fifth World Congress of Jewish Studies*, Jérusalem : World Union of Jewish Studies, 1972-1973, vol. 2, p. 55-73 et p. 210 [en hébreu] et ceux de la communication à paraître de François SOYER, « Hacia una persecución sin fronteras : la colaboración entre las inquisiciones españolas y portuguesas en la represión del cripto-judaísmo (1536-1700) » (nous remercions Natalia Muchnik pour nous avoir procuré ces références).

21. *Dépêches de M de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne, 1565-1572*, publiées par M. l'abbé Douais, Paris, Ernest Leroux, 1896, t. 2, p. 393-394 : lettre au roi Charles IX le 12 novembre 1571.

22. William MONTER, *Frontiers of heresy. The Spanish Inquisition from the Basque lands to Sicily*, Cambridge : Cambridge University Press, 1990 ; Alain HUGON, « L'Inquisition espagnole et la question de la politique extérieure. Fin xv^e siècle-années 1560 », pp. 108-123, dans *L'Inquisition et la construction de la monarchie confessionnelle (1478-1561)*, Jean-Pierre SANCHEZ (Dir.), Nantes : Ed. du temps, 2002.

23. Natalia MUCHNIK, « Du catholicisme des judéoconvers. Rouen 1633 », *XVII^e siècle*, avril 2006, n°231, 58^e année, n°2.

24. AGS K.1426 f°108, conseil d'Etat du 9 décembre 1608 : « *El cardenal de Toledo refirió en el consejo de Estado que en el de la inquisición se avian visto cartas de los inquisidores de Aragon y de Cataluna que avian, que han savido que por aquellas fronteras se han pasado a francia muchos religiosos destos Reynos y llegados alla se vuelven hereges y apóstatas y se casan de que nro señor es muy ofendido y a la reputacion de la nacion espanola muy danificada y que platicandose en el dho consejo de los medios que para el remedio desto podria aver avia puesto en consideracion si seria bien que don Pedro de Toledo hiziese apretados oficios con el rey de Francia que mandase entregar estos religiosos a sus prelados para que los corrigiesen y castigasen y se escusase la perdicion de sus almas* ».

25. Thomas WERNER, *Los protestantes y la Inquisición en España en tiempos de Reforma y Contrarreforma*, Louvain : Leuven University Press, 2001, p. 179 et p. 182.

26. Le cas d'Antonio Pérez étant le plus célèbre : cf. Gregorio MARAÑÓN, *Antonio Pérez : el hombre, el drama, la época*, 2.t., Buenos Aires : Espasa Calpe, 1947 [réédition Madrid : Espasa, 2006].

27. Serge BRUNET, « *De l'Espagnol dedans le ventre...* », op. cit.

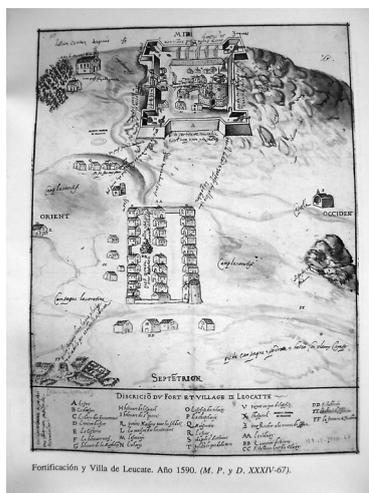
28. René SOURRIAC, *Décentralisation administrative dans l'ancienne France. Autonomie commingeoise et pouvoir d'Etat, 1540-1630*, Toulouse : Les amis des Archives de la Haute-Garonne, 1992, 2 t. ; Serge BRUNET, *Les prêtres des montagnes. La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime (Val d'Aran et diocèse de Comminges)*, Aspet : Pyrégraph, 2001 ; Christine LANGÉ, *Pouvoir royal, pouvoir foral. La capitainerie générale et le pleito du capitaine de guerre en Aragon. XVI-XVII*, Toulouse, 1997 (thèse microfichée) ; Patrice POUJADE, *Une vallée frontière dans le Grand Siècle. Le Val d'Aran entre deux monarchies*, Aspet : Pyrégraph, 1998.

vint l'intégration au domaine royal des Habsbourg, en 1591.²⁹ La révolte aragonaise de 1591 offrit une assise plus ferme à la dynastie des Habsbourg dans son contrôle sur l'Aragon, par la mainmise inquisitoriale.³⁰ En France, l'absorption des biens des Albret (Navarre, Béarn et Comté de Foix) par le domaine royal, en 1607, accéléra l'intégration de la marche pyrénéenne dans le royaume, pendant que les structures locales de pouvoir apparaissaient amoindries au cours de la première moitié du XVII^e siècle, surtout si on les compare au dynamisme de la période antérieure.³¹

Dans le domaine religieux, une rationalisation des confins frontaliers s'effectua tant de la part des Bourbons que des Habsbourg. Du point de vue ecclésiastique, Philippe II restructura les diocèses pyrénéens, en fondant trois nouveaux évêchés dans la montagne, à Barbastro et à Jaca, en 1571, et à Solsona en 1593 : la principale finalité résidait dans la volonté de contrer les protestants et les morisques,³² puisqu'au moment de la guerre des Alpujarras des contacts avaient été noués entre béarnais et morisques, ce qui menaçait d'ouvrir un nouveau front militaire dans la Péninsule. L'Inquisition et le pouvoir monarchique réprimèrent vivement ce complot.³³ Devenu roi de France, Henri de Navarre maintint ces orientations politiques pendant la guerre avec l'Espagne (1595-1598), et même après la conclusion de la paix de Vervins avec Philippe II, comme en témoigne l'affaire Panissault qui déboucha sur des arrestations et des exécutions en Espagne au cours de la première décennie du XVII^e siècle.³⁴

La « guerre couverte »

Toutefois, la paix de Vervins offrit un certain répit, au moins militaire, aux populations pyrénéennes. En effet, parmi les réponses aux complots et aux menaces d'invasions incessantes entre 1559 et 1659, les agents des souverains français et espagnols adoptèrent certaines mesures défensives et tentèrent de pénétrer les vues adverses. De part et d'autre, les entreprises de fortifications se prolongèrent. Les sept grandes places fortes françaises qui se déployaient le long de la frontière à Bayonne, Navarrenx,³⁵ Hendaye, Narbonne, Leucate, Carcassonne, et Lourdes firent l'objet d'une attentive surveillance de la part des services du Roi Catholique, comme en témoigne le document suivant, adressé au souverain en 1590, qui dressait une topographie de Leucate et de ses environs.³⁶



29. Serge BRUNET, « De l'Espagnol dans le ventre... », *op. cit.*, p. 605 ; nous n'avons pu consulter Oscar JANÉ CHECA, « Les llavors d'una identitat heterogènia ; la Ribagorça i l'altre francès (s. XIV-XVII) », dans *Ripacurtia*, Centre d'Estudis Ribagorçans, 1, p. 103-132. (N.E. : <http://www.raco.cat/index.php/Ripacurtia/article/viewFile/28704/28539>)

30. Jesús GASCÓN PÉREZ, *Bibliografía crítica para el estudio de la rebelión aragonesa de 1591*, Saragosse : Institución Fernando el Católico, 1995 ; La lettre de l'ambassadeur français à Madrid citée ci-dessous, anticipe de près de vingt années les événements : *Dépêches de Fourquevaulx*, *op. cit.*, tome 2., p. 394 : « Quelques exploitiez par delà sans demander permission à votre parlement qui ne l'a voulu souffrir. Et fault que je dis à Votre Majesté que lad. Inquisition se rend de jour en jour si odieuze aux Espaignolz et mesme en Aragon et Catheloigne qu'il sera impossible qu'il n'en sorte grandz desordres et seditions ».

31. Entre 1601 et 1611, les Etats de Comminges se virent restreindre leur droit d'assemblée et, en 1622, une élection de Comminges est créée : René SOURIAU, *Le comté de Comminges au milieu du XVI^e siècle...*, *op. cit.* ; en Guyenne, 11 élections furent établies en 1621-1622.

32. Ignasi FERNÁNDEZ TERRICABRAS, « Les Pyrénées, frontière religieuse : la réorganisation de la structure ecclésiastique catholique au temps de Philippe II », dans *Tolérance et solidarités...*, *op. cit.*, p. 201-214 ; en outre, l'archidiaconé de Baztán et l'archiprêtré de Fuentarrabia ne dépendirent plus de l'évêque de Bayonne, mais passèrent sous l'autorité de celui de Pampelune, malgré les protestations françaises.

33. Raphaël CARRASCO, « Péril ottoman et solidarité morisque (la tentative de soulèvement des morisques des années 1577-1583) », dans *Revue d'histoire maghrébine*, 1982, 25-26, p. 33-50.

34. Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...*, *op. cit.*, p. 499-502.

35. Navarrenx était un des verrous opposés à une invasion espagnole depuis sa fortification réalisée entre 1538-1549. A voir : Christian DESPLATS, « Les sièges de Navarrenx : 1569-1620. Le fait et les mots », *Société des Sciences, lettres et arts de Bayonne*, 1984, p. 95-104.

36. AGS, Mapas, Planos y Dibujos, xxxiv-67.

Du côté espagnol, dans les papiers d'Etat des archives de Simancas, on trouve des schémas de points de passage ou bien des dessins de fortifications pour Pampelune, pour Perpignan ou pour le col de Canfranc, qui soulignaient le vif intérêt que leur portaient les agents français. A l'initiative des autorités monarchiques, l'*ingeniero mayor de los reinos*, l'Italien Tiburcio Spanochi, fut chargé de visiter les vallées et cols d'Aragon, en 1592, afin de dresser une liste des travaux les plus urgents.³⁷

De son côté, l'agent espagnol Martin de Bustamente indiquait au conseil d'Etat que « des ingénieurs sont venus de France pour une mission de reconnaissance de Pampelune, Saint-Sébastien et Fontarabie. Ils ont plus particulièrement prêté attention aux fortifications de ces places... ».³⁸

Si une réorganisation rationnelle intervint au profit des monarchies par l'intégration de petites principautés des contreforts pyrénéens et si les menaces de conflit s'éloignèrent avec la paix de Vervins, la menace religieuse pèse encore pendant une bonne dizaine d'années sur la monarchie espagnole, même si s'estompait le danger d'intrusion armée des protestants depuis le domaine frontalier.³⁹ Quant à la menace morisque, elle se maintint encore durant cette décennie, puisque le gouverneur protestant du Béarn, le duc de La Force, entretenait ce qu'on a appelé pendant le règne d'Henri IV, *la guerre en renard*. Il s'agissait d'un conflit non déclaré, d'un conflit « couvert » par opposition à un conflit « ouvert », d'une sorte de guerre froide, où les rivaux conservaient des agents sur le territoire adverse afin de le fixer et de le contraindre à maintenir ses forces mobilisées. Cette politique s'appliqua à d'autres domaines que les Pyrénées, comme les Alpes, où la guerre de Savoie eut lieu en 1601, avec des risques sérieux d'extension à l'Espagne. De son côté, le conseil d'Etat de Philippe III ne faisait pas preuve d'irénisme – au contraire – et il donna son accord à l'ouverture de conversations avec les différents conjurateurs français à l'origine de complots contre Henri IV.⁴⁰ Cette *guerre en renard* est illustrée dans les Pyrénées, en Aragon particulièrement, par les contacts que les agents du roi de France entretenirent avec les morisques aragonais et valenciens. Ainsi, en 1603, un agent nommé Méritein y négocia pour le compte d'Henri IV, avant d'être « retourné » et de travailler dès lors pour le compte du Roi Catholique.⁴¹ Ces conversations eurent-elles vraiment pour finalité de préparer un soulèvement morisque en Aragon ? Du moins, la décision d'expulser les morisques en 1609, tant dans ce royaume que dans celui de Valence, réduisit un peu plus les forces centrifuges présentes sur le versant ibérique des Pyrénées.

Espionnage et renseignement

Parmi les réponses des autorités monarchiques à ces besoins de surveillance des zones frontalières, et des principautés périphériques, la monarchie catholique élabora une solution novatrice ; d'abord, elle constitua des réseaux permanents professionnels, bien que l'historiographie date la naissance de tels réseaux du XIX^e siècle,⁴² puis elle institua un office spécifique, chargé de « la superintendance des correspondances secrètes », qu'on appela l'*Espía mayor* (Grand Espion).⁴³ La fonction apparut avant que le titre ne fût créé, et elle fut d'abord occupée par le capitaine général de la province frontalière de Guipúzcoa, Juan Velázquez, un ancien officier militaire. Du fait de l'exercice de la surveillance sur la province dont il était chargé, Velázquez recueillit de nombreux renseignements, écrivant au souverain, dans une lettre de 1599 : « Des nouveaux correspondants que je suis en train de me procurer dans tous les endroits, nous aurons rapidement beaucoup d'avis que j'enverrai à V.M. ».⁴⁴ Cette centralisation des informations depuis le Guipúzcoa semblait acquise à la fin du règne de Philippe II, puisque Velázquez envoya des agents jusqu'en Angleterre, en Savoie, à La Rochelle, etc., ce qui dépassait largement le domaine de la simple surveillance frontalière.

Ce fut à partir de la frontière que l'exercice de l'espionnage se professionnalisa. Sur le versant oriental, depuis la vice-royauté de Catalogne, le duc de Feria exerçait des contrôles sur les passages lorsqu'il remplissait sa fonction de vice-roi (1596-1602) ; il y employa des agents secrets. Cependant Juan Velázquez jouissait de l'avantage

37. AGS, M. P, y D VI-113: dibujo de los pasos de Canfranc ; Alicia CÁMARA MUÑOZ, « Tiburcio Spanochi. Ingeniero Mayor de los reinos de España », *Espacio, Tiempo y Forma*, Madrid: UNED, 1988, p. 71-91.

38. AGS K.1608 f°9, conseil d'Etat du 27 novembre 1607 sur les lettres de Bustamente.

39. Rappelons qu'à plusieurs reprises des troupes protestantes y intervinrent telle cette incursion de 500 soldats protestant à Estagell en 1592 : Narcís FELIU DE LA PENYA, *Anales de Cataluña*, 1709, vol. 3, p. 217-219.

40. En particulier, les conspirations de Biron, de Verneuil et de Mérargues. Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...., op. cit.*, p. 309-323.

41. AGS K.1426 f°111, conseil d'Etat du 17 mars 1609 sur un avis de Martin de Bustamente ; AGS K.1608, le 30 octobre 1607, le 17 mars 1609 ; BERGER DE XIVREY, *Lettres missives de Henri IV*, Paris, 1846-1876, t.VI, p. 102, lettre du 3 juin 1603 et pp. 498-499, lettre du 26 août 1603.

42. Alain DEWERPE, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'Etat contemporain*, Paris : Gallimard, 1994.

43. Un dossier conservé à l'Archivo Historico Nacional porte sur le Grand Espion sous le titre « Consultas y papeles relativos al nrbamiento de Espia mayor y Superintendente de correspondencia secreta y sobre las funciones y demas del Conductor de Embajadores 1605-1705 »: AHN 4828 s.f.

44. AGS E.183 f°79, Juan Velázquez le 8 mars 1599 : « De los nuebos correspondientes que voy procurando en todas partes tendremos presto muchos avisos y los que hubiere embiar luego a VM ».

d'une étroite collaboration avec le Grand Courrier d'Irún (Juan Arbelay) qui occupait un rôle permanent d'agent de renseignement sur la frontière.⁴⁵ Il en va de même avec Martín de Bustamente, agent permanent qui recueillait des informations souterraines et s'efforçait d'infiltrer les réseaux d'exilés espagnols dans les Pyrénées ainsi que les groupes de conspirateurs français qui entraient dans la péninsule.⁴⁶ Bustamente apparaît comme un de principaux agents de la monarchie catholique dans les Pyrénées. Son activité dans les renseignements s'étendit au moins de 1574 à 1621, c'est-à-dire pendant plus de quarante-cinq ans. Emprisonné et soumis à la question en France où il fut enfermé au château de Pau, Bustamente semble avoir été d'une fidélité à toute épreuve, alors que sa fille vivait en France. Chargé d'espionner les exilés, il réussit à retourner divers Aragonais vivant à proximité de leur royaume d'origine et impliqués dans les troubles de Saragosse en 1591 (Cristóbal Frontin, Manuel don Lope, Gil de Mesa...). Il eut aussi pour mission d'assassiner l'ancien secrétaire de Philippe II, Antonio Pérez...⁴⁷ Enfin, il remplit à plusieurs reprises le rôle d'un « agent traitant »⁴⁸ auprès de Juan, puis d'Andrés Velázquez, faisant le lien avec les agents temporaires de la zone frontière et maintenant les liens avec les indicateurs qu'il avait retournés.

Il existait donc une amorce de professionnalisation de l'espionnage. Elle se fondait d'abord sur la nécessité de contrôler la frontière pyrénéenne, puis sur la peur de la contamination hérétique, puisque les Pyrénées constituaient une sorte de frontière religieuse avec le reste de la Chrétienté. Cependant, il est remarquable qu'après les accords de paix signés avec la France (1598), avec l'Angleterre (1604), et à la suite de la trêve conclue avec les Provinces-Unies (1609), ces services de renseignements perdurent plusieurs décennies. Ainsi, en 1607, la charge d'*espía mayor* était officiellement attribuée à Andrés Velázquez, fils de Juan – on ne sait si le père reçut ce titre, bien qu'il en exerçât la fonction. En revanche, Andrés obtint la reconnaissance de cette charge qu'il exerça pleinement,⁴⁹ au point qu'en 1616, on le soupçonna même d'en abuser, puisqu'il fut accusé de détourner des fonds secrets et de préparer une cabale avec la faction rivale de celle du *valido* de Philippe III : il se trouva ainsi impliqué dans le procès du duc d'Osuna, vice-roi de Naples.⁵⁰

Cependant, à partir des années 1615-1620, l'extension des activités secrètes fut telle qu'elles dépassèrent la frontière franco-espagnole, s'étendant en particulier jusqu'en Italie. Dans le même temps, cette extension géographique avait pu conduire à une dilution des services de renseignements. Dans les correspondances diplomatiques franco-espagnoles, les mentions concernant les Pyrénées diminuent peu à peu alors que les documents émanant du Grand Espion se raréfient progressivement jusqu'à disparaître après 1624. La dernière lettre de Velázquez que nous avons trouvée illustre ce déplacement ; datant de la fin octobre 1624, elle traite de l'emploi en tant qu'indicateur d'un catholique hollandais de passage à Paris, François de Witte.⁵¹ Néanmoins, la fonction de Grand Espion survécut à Juan et Andrés Velázquez. On sait que le marquis de Chavela lui succéda, mais on ignore à quelle date, et nous ne savons rien de ce personnage. Gaspar de Bonifaz, qui le suivit à cette fonction, est un peu mieux connu. Il occupa la fonction de Grand Espion vers 1629 durant une dizaine d'années, jusqu'à son décès. Cependant, eut-il beaucoup de rapports avec les problèmes de la surveillance frontalière ? Dans son édition des lettres de Quevedo, Astraña Marin relève que Bonifaz était bien connu à la Cour de Philippe IV, mais essentiellement pour ses qualités de cavalier et de médiocre poète, non pas en tant que Grand Espion.⁵² Toutefois, des lettres d'un nommé Juan de Torres, principalement adressées à Gaspar de Bonifaz, sont conservées à la Bibliothèque Nationale d'Espagne.⁵³ Cette correspondance entre le Grand espion et ce capitaine comprend une vingtaine de lettres qui se répartissent de 1632 à 1638. Torres y apparaît comme l'adjoint de Bonifaz,⁵⁴ puisqu'il se qualifiait lui-même de « *teniente general de Espía mayor con dependencia de los Consejos de Estado y de Guerra* ». Du

45. Arbelay, responsable du courrier d'Irún et de son passage, faisait fonction d'agent secret et de coordonnateur des réseaux. On le trouve en relation avec Juan Velázquez, puis avec son fils, Andrés Velázquez. En 1602, par exemple, il communique une dénonciation de projets français en contact avec des morisques. On le trouve aussi en contact avec le gouverneur de Bayonne entre 1610 et 1616, auquel il distribue des cadeaux de la part du Roi Catholique. En 1610, il fut aussi chargé d'accompagner l'espion Carlos de Roo à Madrid, etc. Cf. Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...*, op. cit., p. 580-581.

46. Cf. Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...*, op. cit., p. 434-435.

47. Gregorio MARAÑÓN, *Antonio Pérez...*, op. cit., p. 745-747 [ed. 2006]

48. J'utilise volontairement l'expression entre guillemets car elle est anachronique, mais elle me paraît correspondre à l'activité de Martín de Bustamente. Sur Martín de Bustamente : Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...*, op. cit., p. 590-591.

49. Miguel GÓMEZ DEL CAMPILLO, « El Espía mayor y el conductor de embajadores », *Boletín de la Real Academia de la Historia*, n°119, 1946, p. 319-339 ; AHN, Estado 4828.

50. BnF ms espagnol 448 f°292 : Procès de Andres Velázquez, « *superyntendente de las ynteligencias secretas* » par el licenciado Don Juan Chumacero de Sotomayor, fiscal de VA ».

51. AGS K.1439 f°93, Andrés Velázquez à Prada le 24 octobre 1624 ; f° 95: 1624, mémoire de Francis de Witte pour le roi d'Espagne.

52. Luis ASTRAÑA MARIN, *Epistolario completo de Francisco de Quevedo y Villegas*, Reus, Madrid, 1946, p. 115, note 2.

53. BNE ms. 4163. Cette correspondance a fait l'objet d'une récente publication, précédée d'une étude préliminaire de Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías e inteligencias secretas en el siglo de los validos. Juan de Torres – Gaspar Bonifaz 1632-1638*, Madrid : Ministère de la Défense, 2007.

54. Il se désigne comme « *teniente general de espía mayor* » dans la lettre à Bonifaz du 15 septembre 1635 : BNE 4163 f°25 ; Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías...*, op. cit., p. 162.

fait de son rattachement au Grand Espion, il se refusait à répondre de ses activités devant le conseil d'Aragon. Celles-ci consistèrent principalement à informer le conseil d'Etat et de Guerre sur la situation à Barcelone et à s'efforcer de prévenir les diverses interventions françaises en particulier à la suite du déclenchement de la guerre en 1635. Dans une lettre du 18 septembre 1632, Torres prévenait l'*Espía mayor* Bonifaz de la détention d'un capucin, « français endiable » (*endimoniado*), auquel il allait faire donner la question pour découvrir les autres conspirateurs ; vingt jours plus tard, toujours dans la capitale catalane, il annonçait avoir arrêté, au péril de sa vie, un espion étranger qui était en relation avec la France et la Savoie.⁵⁵ Cette activité de Juan de Torres et la centralisation que paraît assumer Gaspar de Bonifaz peut sembler éloignée de la question frontalière. Toutefois, d'une part, la correspondance diplomatique est assez silencieuse sur ce sujet, en dehors des affaires d'Inquisition et de contrebande ; d'autre part, le même Torres dénonçait aussi les agissements d'entreprises (réelles ou imaginaires) de Français depuis la frontière. Ainsi, il transmettait des informations recueillies à Perpignan :

Ils écrivent de Perpignan que l'ambassadeur comte de la Rochepot est déjà en France depuis quatre jours. Hier, un membre de sa maison, qu'il a laissé ici, reçut des lettres avec le pouvoir d'emporter les 50 000 écus qui sont venus de Madrid [...]. Les autres 50 000 écus furent retenus avec ledit Rochepot et les armes, ce qui me paraît bien. Et qu'il plaise à Dieu qu'il en ait été ainsi, parce que des Français, personnes ne doit se fier. Je les connais bien en théorie et en pratique, parce que j'ai lu et entendu beaucoup d'eux et que j'ai traversé neuf fois la France.⁵⁶

D'autres informations furent transmises à Bonifaz par le truchement de Juan de Torres. Certaines décrivaient la flotte présente à Cadaqués, la situation à Leucate, l'asile offert à Barcelone au président Coriolis... Cependant, l'activité de Juan de Torres relevait plus de l'espionnage, voire du contre-espionnage, que de la surveillance de la frontière pyrénéenne. En fait, sa défiance envers un nommé Balet⁵⁷ tout comme son refus répété de dépendre du conseil d'Aragon paraît nous indiquer que cet agent ne voulait travailler que pour Madrid, directement en relation avec le seul Grand-Espion, ce qui sous-entend qu'il se méfiait des diverses institutions locales ainsi que des Catalans qui l'entouraient à Barcelone. Au point que l'on peut penser que Juan de Torres surveillait autant le Principat que la frontière, d'autant que le contexte était tendu dans le Principat et en Aragon depuis que la guerre franco-espagnole avait modifié la situation stratégique de ces régions...

Voilà qu'ils m'ont donné un *alguacil* il y a trois jours, et pas plus, comme je l'avais demandé par ma consulte, nonobstant cela pourrait entraîner des embarras car ces messieurs ne comprennent pas bien ces affaires. Je me suis retranché comme un Cid, défendant la juridiction de Votre Grâce comme mon chef et supérieur.⁵⁸

Toutefois, la correspondance entre Torres et Bonifaz cessa à partir de 1638, et nous ne connaissons pas les activités postérieures de Juan de Torres. Quant à Gaspar de Bonifaz, il continua à jouer un rôle dans les relations franco-espagnoles,⁵⁹ sinon directement sur le contrôle de la frontière puisque Daniel Séré décrit son activité en 1655, dans les négociations franco-espagnoles. Sergent général et maître général d'un *tercio* en Flandres, Bonifaz fut fait prisonnier vers 1654 et transmit à Madrid les « conditions de paix proposées par le cardinal Mazarin », après s'être entretenu avec le cardinal et avec le roi de France, Louis XIV.⁶⁰

Cependant, la correspondance entre Torres et Bonifaz cessa bien dès 1638. Par la suite, un nommé Marcelino de Faria serait devenu le nouveau responsable des services secrets, et il aurait eu le titre de « chef des services

55. BNE ms. 4163, f°11-12 et f°42-43 ; Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías...*, op. cit., p. 147-149.

56. Lettre du 2 octobre 1632, de Barcelone, citée par Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías...*, op. cit., p. 149 : « *El embajador, Conde de la Rochepot, escriben de Perpiñán que ya está en Francias hoy hace cuatro días. Y ayer recibió cartas un criado suyo que había dejado aquí con poder para llevar los restantes cincuenta mil escudos que han venido ahora de Madrid [...]. Los otros cincuenta mil que fueron con el dicho Rochepot están detenidos en Perpiñán con las armas juntamente, lo que me parece bien. Y pluguiera a Dios que siempre hubiera sido así, porque de franceses nadie se debe fiar* ».

57. Par exemple quand, dans une lettre écrite de Barcelone, il désignait la maison de Joseph Balet comme « le parlement secret de toute la France... » (*el parlamento secreto de toda Francia*) : BNE ms. 4163 f°18-20 et Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías...*, op. cit., p. 161.

58. Diego NAVARRO BONILLA, *Cartas entre espías...*, op. cit., p. 152 : « *Ya me han dado alguacil tres días ha no más, como yo le pedí por mi consulta, no embargante que hubo embarazados causados de no entender bien estos señores las materias. Yo me atrincheré como un Cid, defendiendo su jurisdicción de Vuestra Merced, como de mi jefe y superior* ».

59. John H. Elliott répète l'assertion d'Astraña Marín selon laquelle Gaspar de Bonifaz mourut en 1639. Or, des sources relativement nombreuses attestent d'une activité militaire et diplomatique dans les années 1650 de Bonifaz : s'agit-il du même homme ou d'un parent ? John H. ELLIOTT, *The Count-Duke of Olivares. The Statesman in an Age of Decline*, New-Haven et Londres: Yale University Press, 1986, p. 316.

60. Daniel SÉRÉ, *La paix des Pyrénées. Vingt-quatre ans de négociations entre la France et l'Espagne (1635-1659)*, Paris : Honoré Champion, 2007, p. 212-213 et p. 215-219 [dont sources citées : British Library manuscripts, add. 14000, f°211 ; Biblioteca de la Real Academia de la Historia, Madrid, Doc. K34 ms. 9/659, f°217-218]

de renseignements du roi ». ⁶¹ Cela signifie-t-il qu'il aurait remplacé Bonifaz ? L'activité de Faria n'avait pas été pas négligeable ; il avait ainsi envoyé une relation sur les services secrets et, plus généralement, il avait écrit qu'il se devait d'être l'ami des ambassadeurs. Quel lien entretenait-il avec l'introduit à la Cour ? Dans un de ses écrits, Faria mentionnait la collaboration de son gendre, Juan de Meneses ; or, un nommé Juan de Meneses était aussi lieutenant du gouverneur du château de Perpignan et, en 1634, ce même Meneses avait servi de monnaie d'échange dans l'épreuve de force qui opposait les deux monarchies à la veille de la déclaration de guerre. ⁶²

Dans la succession d'hommes qui occupèrent la fonction de Grand-Espion, il semble bien que le conflit franco-espagnol, puis la révolte catalane, soient venus bouleverser l'ensemble des structures de surveillance propres à la monarchie espagnole, et notamment celles qui étaient en relation avec le contrôle de la frontière. Alors qu'un processus de rationalisation et de professionnalisation de ces contrôles avait été entamé dans la dernière partie du règne de Philippe II, il paraissait s'épuiser en même temps que la guerre de Trente Ans s'étendait. En effet, depuis la fin des années 1620, les réseaux d'espionnage et les procédures de surveillance s'étiolaient. Les diplomates espagnols en poste à Paris, à Venise et en d'autres lieux reconnaissaient avoir de grandes difficultés à obtenir des collaborateurs. Si les derniers témoignages de Torres, de Bonifaz, et de Faria révèlent l'existence de mesures de contrôle, les ressorts de la surveillance se brisèrent progressivement sur les ruptures des fidélités nouées à la fin du XVI^e siècle, malgré la permanence de l'Inquisition et de la crainte du protestantisme. Les derniers indicateurs français qui soutenaient l'Espagne au nom de la foi catholique avaient disparu dans les années 1640, et le conflit au sein même de la monarchie catholique impliquait de nouvelles remises en cause des liens de fidélité pour toute une partie des populations : or, le soutien des Bourbons à la révolte catalane déplaçait les lignes frontalières vers l'intérieur de la péninsule ibérique et offrait à la monarchie française de nouveaux avantages dans la confrontation entre les deux dynasties.

61. John H. ELLIOTT, *The Count-Duke...*, *op. cit.*, p. 615, le qualifie de « *the head of the King's intelligence service* » en 1643 et affirme qu'il dénonçait des complots en Aragon. Marcelino de Faria fut l'auteur de diverses relations, dont une fut dédiée à Olivares. BNE ms. 1185 (1634) et *Codoin*, t. 81, p. 551-569. Quelle fut réellement la fonction de Faria ? Remplaça-t-il le Grand Espion ?

62. Alain HUGON, *Au service du Roi Catholique...*, *op. cit.*, p. 304.

